- Livret d'accueil -

GUIDE DES NOUVEAUX HABITANTS

Chère Forstfeldoise, cher Forstfeldois,

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter la bienvenue !

Je suis très heureux de vous accueillir dans notre village, reconnu pour sa qualité de vie. Forstfeld, est un village calme où il fait bon vivre, niché dans un écrin de nature et à l'abri des grandes circulations. Bref, un village qui vit dans la sérénité !

D'ailleurs, la préservation et l'amélioration de ce cadre de vie fait partie de notre priorité. Mais pas seulement !

En place depuis les dernières élections municipales, mon équipe et moi-même sommes déterminés à mener à bien les projets pour lesquels nous avons été élus. Ces derniers s'axent autour de la jeunesse, l'environnement, le soutien et la valorisation de nos commerces et associations ou encore le renforcement du lien social. Nous avons pour volonté d'engager une réelle dynamique pour l'avenir de Forstfeld !

Notre objectif est simple : que chaque habitant de Forstfeld apprécie d'y vivre et se sente entendu et écouté !

Ce livret d'accueil, nouveauté dans notre commune, en est d'ailleurs le fruit. Il vous permet de faciliter au mieux votre installation et votre intégration parmi les forstfeldois-es. Vous y trouverez les premiers renseignements utiles sur votre commune.

Par ailleurs, nous avons mis en place depuis des derniers mois, d'autres outils de communication, tels que le bulletin municipal trimestriel « s'Blaedel », la page Facebook officielle ou encore une Boîte à idées où toutes idées et suggestions peuvent y être déposées !

Sachez, que l'ensemble de la municipalité, élus, agents municipaux et services sont à votre écoute pour vous aider à répondre à vos questions et faciliter vos démarches.

Je vous souhaite encore une très bonne installation !

Le Maire,

Philippe BOEHMLER

FORSTFELD

La commune de Forstfeld couvre une superficie de 490 ha dont 80 ha de forêt. Nous comptons, environ 745 habitants.

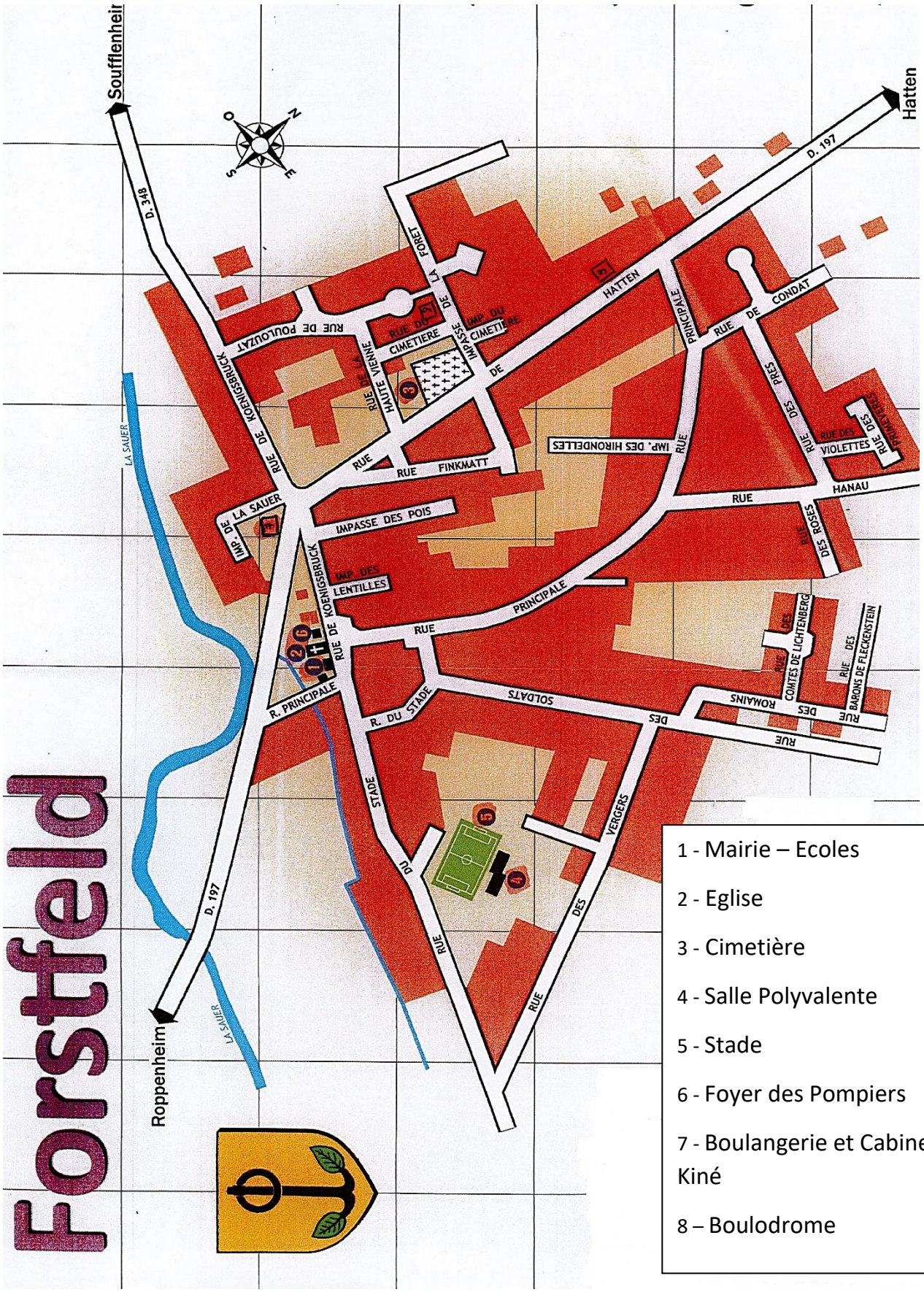

1 - Mairie – Ecoles

2 - Eglise

3 - Cimetière

4 - Salle Polyvalente

5 - Stade

6 - Foyer des Pompiers

7 - Boulangerie et Cabinet de Kiné

8 – Boulodrome

LA MAIRIE

COORDONNEES

3 rue principale
67480 FORSTFELD
Tél : 03 88 86 41 27
Email : secretariat@forstfeld.fr
www.mairie-forstfeld

Facebook : « Commune de Forstfeld »

Lundi : 8h30 à 11h00
Mardi : 14h00 à 16h00
Mercredi : 8h30 à 11h00
Jeudi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 13h00 à 15h00

Si ces horaires ne correspondent pas à vos disponibilités, contactez-nous afin de prendre rendez-vous.

VOS ELUS LOCAUX

De gauche à droite :

Cyrielle WEISS, Théo RINCKEL, Bernadette RIES, Philippe BALL (3ème Adjoint), Steeve MATHIS (2ème adjoint), Florinda RUPP, Philippe BOEHMLER (Maire), Hervé DURAND (1er adjoint), Marion LACROIX, Sascha BÖTTINGER, Patrick JUNG, Joël GRAICHE, Katina SCHNOERING, Bernard REINHART et Aurélie LANGER.

LE PERSONNEL COMMUNAL

- Margot CHRISTMANN et Laetizia BARBIN : Secrétaires
- Joël BECKER : Adjoint technique
- Sandra FROITIER : ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
- Christiane CUROT : Agent technique

POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'ETAT CIVIL

Vous pouvez récupérer en mairie, les formulaires pour établir ou renouveler vos cartes d'identités (CNI) ou vos passeports.

L'instruction* des demandes est réalisée par les mairies suivantes : **Seltz – Lauterbourg – Wissembourg – Bischwiller – Haguenau – Strasbourg**

**La mairie de Forstfeld ne dispose pas encore des outils nécessaires pour la saisies des demandes.*

Pensez à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie de votre choix !

VOS EXTRAITS D'ACTES

Si vous avez besoin d'un extrait d'acte de naissance – mariage ou décès, plusieurs choix possibles :

Vous vous adressez directement à la mairie de la commune ou a eu lieu l'évènement

À notre secrétariat qui se chargera de faire la demande pour vous.

DEMANDE DE LIVRET DE FAMILLE

La mise à jour du livret de famille est obligatoire et elle incombe à son titulaire. Tout changement dans votre état civil ou situation de famille doit y être intégré. Dans certains cas, un nouveau livret peut vous être délivré.

RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

La filiation d'enfant de parents mariés est automatique.

En revanche, lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation maternelle est automatique si le nom de la mère figure dans l'acte de naissance. La filiation paternelle suppose une démarche de reconnaissance du père, avant ou après la naissance. Pièces à fournir : une pièce d'identité ; après la naissance, il est conseillé de se munir également d'un acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux concours et examens d'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état

signalétique des services) est parfois réclamée par les caisses de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service militaire.

LE MARIAGE CIVIL

Le mariage est célébré à Forstfeld si l'un des deux futurs époux à son domicile ou sa résidence établie depuis un mois au moins à la date de la publication des bans. Le mariage est célébré si au moins un des futurs époux a des liens durables de façon directe (son domicile ou sa résidence) ou indirecte (via un parent) sur la commune de Forstfeld. Pièces à fournir : le dossier avec la liste des pièces à fournir est à retirer en mairie.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

La déclaration conjointe de Pacs se fait à la mairie de la commune de résidence commune ou chez le notaire.

BAPTÊME CIVIL (PARRAINAGE CIVIL)

Le baptême civil n'est prévu par aucun texte. Il n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et/ou marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit d'un engagement moral d'ordre purement privé. Le baptême civil se pratique à la mairie.

URBANISME

DÉPÔT DES DOSSIERS D'URBANISME :

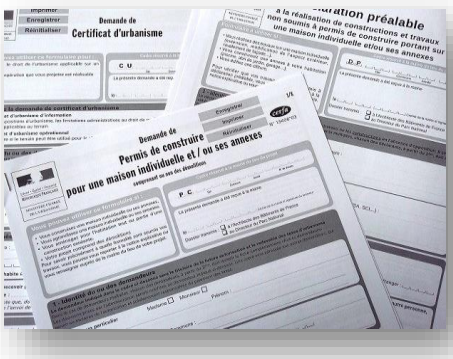

En mairie pendant les heures d'ouverture du lundi au vendredi.

Pour les pièces à fournir, contactez le secrétariat de la mairie (tél : 03 88 86 41 27).

INSTRUCTION DES DOSSIERS

Tous les dossiers sont transmis et instruits par notre service instructeur de l'ATIP à Haguenau.

AUTORISATIONS D'URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (permis de construire, d'aménager…) ou une déclaration préalable. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet des travaux.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

La déclaration préalable permet à l'administration de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance. (Clôture – carport – véranda - piscine etc…)

PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans un certain nombre de cas, un permis de construire est exigé. D'une manière générale, il concerne les travaux de construction de grande ampleur (construction d'une maison individuelle et/ou ses annexes). Toutefois, il s'applique également à plusieurs autres cas (certains agrandissements, transformation d'usage de la construction…). La demande de permis de construire doit être déposée à la mairie.

PERMIS MODIFICATIF (PERMIS DE CONSTRUIRE OU D'AMÉNAGER)

Le bénéficiaire d'un permis de construire ou d'un permis d'aménager en cours de validité peut apporter des modifications à celui-ci dès lors que ces modifications sont mineures. Ce permis ne constitue pas un nouveau permis.

TRANSFERT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE OU D'AMÉNAGER

Le transfert d'un permis de construire ou d'aménager à une autre personne peut être autorisé par la mairie sous certaines conditions.

NOS ÉCOLES MONOLINGUES OU BILINGUES

Nous disposons d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI Les Tilleuls Forstfeld, Kauffenheim et Roppenheim) qui pourra accueillir vos enfants. Ce sont des écoles monolingues ou bilingues selon votre choix.

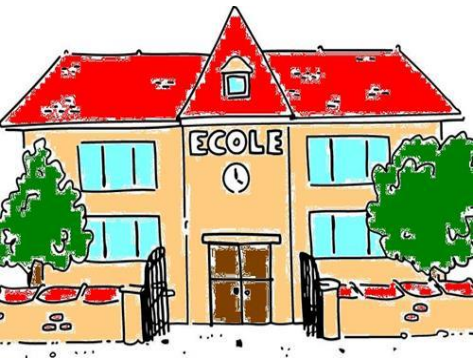

- **FORSTFELD :** Nous avons deux écoles bilingues, une école maternelle (petite, moyenne et grande section) et une école élémentaire niveau CM1 et CM2. **Tél : 03 88 53 03 86**

- **KAUFFENHEIM :** Une école élémentaire bilingue et monolingue niveau CP, CE1 et CE2. **Tél : 03 88 86 24 94**

- **ROPPENHEIM :** Une école maternelle monolingue (petite, moyenne et grande section) et une école élémentaire monolingue niveau CM1 et CM2. **Tél : 03 88 86 40 38**

Un bus scolaire est en place pour effectuer le transport de vos enfants dans chacune des écoles.

LE PÉRISCOLAIRE & GARDE D'ENFANTS

PÉRISCOLAIRE

Une équipe d'animation accueille les enfants à partir de la première année de maternelle jusqu'au CM2 pour la pause méridienne ainsi que le soir dès la sortie de l'école jusqu'à 18h30.

L'équipe d'animation travaille sur le respect et la bienveillance tout en donnant une place importante à la parole des enfants au niveau du choix des activités, des jeux, des règles de vie…

Pour cela les animatrices proposent régulièrement aux enfants des temps de forum durant lesquels chacun peut s'exprimer librement sur tous les temps partagés au périscolaire.

Pour tous renseignements :
Email : **periscolaire.roppenheim@outlook.fr**
Tél : **09 84 01 85 11**

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Pour connaître nos assistantes maternelles, contactez le relais assistantes maternelles (RAM) de Drusenheim qui se charge de tenir le registre des disponibilités.

NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION PÉTANQUE DE FORSTFELD

Président : Joël STEIN au 06 07 29 28 87

ASSOCIATION SPORTIVE DE FORSTFELD

Président : Hervé DURAND au 06 50 35 75 12

CLUB DES MARCHEURS

Présidente : Carmen MISSBURGER au 07 86 41 72 24

SORTIR À FORSTFELD

Diverses manifestations et animations vous sont proposées durant l'année !

- **Balade gourmande** (lundi de pentecôte)
- **Rencontre caritative Mucoviscidose** (fin juin)
- **Vin d'honneur** (Commémoration du 14 juillet)
- **Marche populaire** (début septembre)
- **Vide grenier – Messti – Oktoberfest** (à la mi-octobre)

NOS COMMERCANTS ET ARTISANS

Notre village est un village dynamique qui offre un certain nombre de services à la personne.

Pour faciliter votre quotidien ou simplement vous faire plaisir, vous trouverez ci-dessous la liste de nos services :

- **Auberge La Braserade** : Hôtel restaurant qui propose une restauration traditionnelle avec terrasse ouverte en été (12 a rue du stade) Tél : 03 88 86 43 40
- **Au Domaine du Charolais** : Vente directe de viande charolaise à la ferme BOEHMLER (19 rue du stade) et marché primeur . Tél : 03 88 86 25 61
- **Beauté au Natur'Elle** : Institut de beauté « L'élégance est la seule beauté qui ne se fane pas » (26 rue de Hatten). Tél : 06 62 98 10 82
- **Boulangerie Gramfort** : Boulangerie, pâtisseries, traiteur (rue de Roppenheim). Tél : 03 88 06 28 71
- **Burger Bus** : Burgers cuisinés sur place avec des produits frais et locaux (8 rue du stade). Tél : 06 21 87 70 18
- **Cabinet de kinésithérapeutes - Sabrina Schoeller :** (3 rue de Koenigsbruck). Tél : 03 88 06 92 18
- **Dagmar** : Vente de plantes et fleurs en direct et sur marchés (18 rue des soldats). Tél : 03 88 86 49 41
- **DECAP'ECO 67 :** Techniques de sablage basse pression qui permettent d'optimiser le décapage de tous types de matériaux (le bois, le métal, la pierre) pour redonner de la noblesse à la matière (11 rue du stade). Tél : 06 79 44 14 27
- **Impressions TFB** : vous propose le marquage sur tous textiles, la broderie de personnalisation, l'impression pour enseignes et cartes de visites (25 rue principale). Tél : 06 06 90 25 79
- **Nathalie Iltis – Sophrologue & Psychopraticienne :** Thérapie brève, stress, dépression, gestion des émotions, préparation à la naissance, développement personnel. Adulte – Enfant - Adolescent (22 rue du Stade). Tél : 07 61 89 73 31
- **Le Storig Kaschte :** Distributeur automatique de pizzas (rue de Roppenheim)
- **La Cave des Anges** : Vente de vins, spiritueux, paniers garnis, épicerie fine et fromages (17 rue de Hatten). Tél : 06 86 81 29 56
- **La Part des Anges** : Un cocon de calme et de sérénité, une coupure dans le stress du quotidien, tout y est mis en œuvre afin que l'espace d'une nuit, d'un weekend ou plus, vous puissiez vous ressourcer. (17 a rue de Hatten) Tél : 06 99 77 50 61
- **O'plat Thai** : Préparation de cuisine thaïlandaise (35 rue de Hatten). Tél : 06 32 50 36 11
- **Plâtrerie David Kremser** : (8 rue des Barons de Fleckenstein). Tél : 06 75 74 54 62
- **Jérémy Smolarz :** Paysagiste artisan qualifié (11 rue du stade). Tél : 06 60 29 98 94

L'ENVIRONNEMENT

LA GARDE FORESTIÈRE

Alexandra LOUIS
Technicien Forestier Territorial
Maison Forestière de Koenigsbrück
2, rue du Vieux Moulin
67 480 LEUTENHEIM
Tél : 03 88 86 42 77
Mail : alexandra.louis@onf.fr

NOTRE FORÊT

D'une surface totale de 85 ha, notre forêt communale dispose d'une réserve naturelle biologique protégée dite « Aulnaie marécageuse ». On y trouve plusieurs espèces animales et végétales rares et menacées de disparition qui en font un milieu exceptionnel.

LA SAUER

Traversant d'abord le Parc naturel régional des Vosges du Nord, la Sauer arrose les communes de Lembach et de Wœrth puis s'enfonce dans la forêt de Haguenau sur une vingtaine de kilomètres. Près de Forstfeld, elle reçoit l'Eberbach par sa rive droite, passe sous l'autoroute A35 puis, se dirigeant vers le nord-est, traverse Kesseldorf et Beinheim, reçoit le Seltzbach sur sa rive gauche, rejoint un ancien bras mort du Rhin et se jette dans le fleuve près de Munchhausen.

INFORMATIONS PRATIQUES….

Presbytère Catholique à Roeschwoog

Curé Roméro DE LIMA GOUVEA. Tél : 03 88 86 4181

Presbytère Protestant à Roppenheim

Pasteur DJARA SABULON. Tél : 07 83 28 98 82

Réserve Civile Communale de Forstfeld

Elle intervient sur les nids de guêpes et en cas de caves inondées.
Président : Fernand KOCHER au 03 88 86 38 41 ou 06 72 47 82 85

En cas de Décès : Le glas est sonné le matin ou l'après-midi selon la volonté de la famille.

Les cloches : Elles sonnent tous les matins à 11h00 et à midi

La sirène : Elle retentit tous les 1ers dimanches du mois à midi

Alerte Générale en cas de catastrophe : La sirène retentit 3 fois de suite

AUTRES NUMEROS UTILES

- **Pompiers :** 18 ou 112
- **Police :** 17
- **SMUR à Haguenau :** 15
- **Centre anti-poison Strasbourg :** 03 88 37 37 37
- **Gendarmerie de Soufflenheim :** 03 88 86 60 13
- **Gendarmerie de Drusenheim :** 03 88 53 33 50
- **SDEA :** Gestion des abonnés : 03 88 19 31 70
    - SDEA Urgence (24h/24) : 03 88 19 97 09
    - Dépannage électricité réseau (24h/24) : 03 88 18 74 00
    - Dépannage Gaz (24h/24) : 08 00 47 33 33

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RHENAN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS RHÉNAN

Tél : 03 88 06 74 30

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

www.cc-paysrhenan.fr

Elle regroupe 17 communes :

Forstfeld – Kauffenheim – Leutenheim – Roeschwoog – Roppenheim – Neuhaeusel – Fort Louis – Rountzenheim Auenheim – Soufflenheim – Sessenheim – Stattmatten – Dalhunden – Drusenheim – Herrlisheim – Offendorf – Gambsheim – Kilstett

Vous pouvez vous rendre sur le site de la communauté de communes du Pays rhénan, pour y trouver toutes les informations concernant :

La petite enfance - Le service jeunesse - La piscine - Le camping - Le PLUi - La zone d'activités – Les ordures ménagères

LA TRÉSORERIE DE DRUSENHEIM

1 rue de la libération, 67410 DRUSENHEIM

Tél : 03 88 53 30 50

LES DÉCHÈTERIES :

Smieom
Syndicat Mixte Intercommunal pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères de Bischwiller et Environs

8 rue des Tilleuls - BP 80827
67410 DRUSENHEIM
Tél. 03 88 53 47 42 Fax 03 88 53 37 72
Mail : sieom@wanadoo.fr

Les horaires d'ouverture de vos déchèteries

En hiver du 1er novembre au 14 mars, les déchèteries fermeront à 17h

	BISCHWILLER ET DRUSENHEIM		GAMBSHEIM, SESSENHEIM ET ROESCHWOOG	
	Matin	Après midi	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	14h - 18h	Fermé	Fermé
Mardi	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	8h - 12h	14h - 17h	8h - 12h	14h - 17h

Merci de ne pas stationner devant l'entrée de la déchèterie en dehors des heures d'ouverture.